

L'originalité des formes dans le paysage agraire

Les granges rondes

Nil Vermette

Numéro 18, hiver 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18281ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vermette, N. (1983). L'originalité des formes dans le paysage agraire : les granges rondes. *Continuité*, (18), 22–22.



Vue d'ensemble du village minier en 1936 soit un an après la construction. À l'arrière plan le chevalement de la mine Lamaque.

le Conseil régional de la culture, tous s'impliquent activement dans les projets de classement, de réglementation du zonage et de la construction, enfin dans la mise en valeur du village.

En mai 1979, les nouveaux règlements entrent en vigueur: à l'intérieur du périmètre «zoné», seule la construction de résidences unifamiliales isolées est autorisée et, afin d'en préserver tout le caractère, sont définies les dimensions des terrains, le recouvrement des murs externes et du toit, la fenestration.

Bourlamaque a été déclaré site historique au mois de juin de la même année.

En 1980, les villageois et les représentants du ministère ont préparé un

programme de rénovation auquel le gouvernement apporte un soutien technique et financier. Cet hiver, les propriétaires profitent de subventions pour les fondations, les toitures ainsi que les portes et fenêtres. Au printemps prochain, les résidents détermineront au cours d'une assemblée un nouveau programme qui remplacera celui des fondations.

La nouvelle loi sur les biens culturels confie l'administration du site historique à la municipalité de Val d'Or. C'est une première au Québec. Cette décentralisation administrative peut s'avérer un outil davantage à la portée des municipalités et des groupements de citoyens qui se dévouent à la sauvegarde du patrimoine.

Nil Vermette ■

L'ORIGINALITÉ DES FORMES DANS LE PAYSAGE AGRAIRE

Les granges rondes



La grange d'Austin près de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac.

Au début du XX^e siècle, on dénombrait au Québec 22 granges-étables de forme circulaire. Aujourd'hui la moitié de ces granges ont disparu, victimes de démolition ou de «torrage»⁽¹⁾. Dans l'Estrie, un programme de rénovation est en vigueur afin de préserver les cinq granges-étables qui subsistent dans cette région.

D'un commun accord, la «Corporation des granges rondes», regroupant les propriétaires de l'Estrie, et le

ministère des Affaires culturelles ont élaboré ce programme de rénovation à frais partagés d'une durée de trois ans. Cette entente concerne les éléments internes ou externes de la structure d'origine.

Ces bâtiments surprennent par leur structure extérieure parfaitement cylindrique dont le diamètre est en moyenne de 70 pieds. Le mur est généralement recouvert de lambris de planches et son toit de bardeaux de cèdre a la forme de cônes brisés.

En pénétrant à l'intérieur, on retrouve au rez-de-chaussée le cheptel disposé autour du silo. Le premier étage sert de fenil tandis qu'au niveau supérieur un plateau central est utilisé pour décharger les charrettes de foin. Cette organisation optimale de l'espace permet au fermier d'économiser du temps.

L'influence anglo-américaine n'est pas étrangère au phénomène des granges circulaires. Ce modèle fut importé des États-Unis au moment où s'effectuait une révolution agricole et industrielle. Au Québec, elles furent introduites par des agriculteurs loyalistes entre 1890 et 1910, dans les comtés de Brome, Missisquoi, Stanstead, Compton et Huntington bordant la frontière américaine.

La plupart ont conservé leur vocation primitive et certaines possèdent encore tout leur caractère d'authenticité. Quelques-unes mériteraient d'être classées monuments historiques dont Kurt Barthelness Farm à Austin et Children Village à West Brome.

(1) Tendance de la structure circulaire à tourner, causée par une poussée excessive et constante exercée sur le mur intérieur. Nil Vermette ■